

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 27 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 27 du mois d'avril à 18h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil d'administration de la Commune de *Beaumont (Haute Savoie)*, sous la présidence de *Monsieur Marc GENOUD, Président du CCAS*, dûment convoqués le 21 avril 2026

Présent(s) : C.Cheminat, L. Bnimilk Malbec, L.Bracher, F. Bechetoille,
C. Decroux, D.Paupert
Absent(s) : J.Mabut, S.Schalk
Procuration : M.Genoud donné à C. Cheminat

En exercice :	09
Présents :	06
Votants	07
Dont pouvoirs	01

Le secrétariat a été assuré par : C. Cheminat

N° 2026-05

FINANCES- Affectation du résultat

Considérant les règles applicables selon lesquelles il est nécessaire d'attendre le vote du compte financier unique de l'exercice 2025 pour procéder à l'affectation du résultat de l'exercice 2025 effectivement constaté,

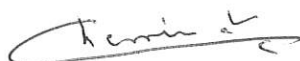
Considérant que le résultat de clôture de fonctionnement de l'exercice 2025 s'élève à 23 471.19 €,

Il est proposé au conseil d'administration du CCAS, qui accepte à l'unanimité, de garder la totalité de la somme à savoir 23 471.19 € au compte 002.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

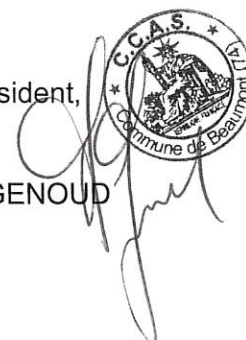
La secrétaire de séance,

Catherine CHEMINAT



Le Président,

Marc GENOUD



Certifié exécutoire,
A Beaumont, le
Le Président,

